8.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CXCIV.

LE 3 de ce mois, premier Mardi après la Fête de la Trinité, la Société Académique de Chirurgie, Monsieur, selon sa coutume, tint une Séance publique, où présida M. de la Peyronie premier Chirurgien du Roi. M. Morand, en qualité de Secretaire de la Société, lut d'abord *l'Eloge Historique de feu M. Petit*, Fils du célébre Chirurgien de ce nom. Comme cette Piéce est courte, & qu'elle honore la mémoire d'une personne, que j'ai beaucoup estimée, aimée, & regrettée, trouvez bon, je vous prie, que je l'insére ici:

Séance de l'Académie de Chirurgie.

Non alio digner te funere, Palla.
Æneid. L. XI.

ELOGE HISTORIQUE de feu M. PETIT de la Société Académique de Chirurgie,

Composé, & lû à la Séance publique de cette Société, le 3. Juin 1738. *par* M. MORAND, *Chirurgien*, Membre de l'Académie des Sciences, & *Secretaire* de l'Académie de Chirurgie.

M. Petit le Fils naquit le 28. Mai 1710. Rien de ce qui peut contribuer à une excellente éducation ne fut négligé pour la sienne. Lorsqu'il eut fait ses humanités, son Pere interrompit pour quelque-tems le cours de ses études, afin d'essayer s'il s'accoutumeroit à la vûë des premiers objets de la Chirurgie, pour lesquels ceux qui commencent ont naturellement une sorte d'horreur. Cette tentative fut faite d'une maniere à ne point forcer son inclination : on le laissa, pour ainsi dire, à lui-même pendant plusieurs mois ; son pere ne lui donna point à connoître qu'il le verroit avec satisfaction prendre un parti plûtôt qu'un autre, & il se contenta d'attirer chés lui plusieurs personnes, d'un ordre même distingué dans la Litterature, qui mirent son fils en

état de profiter des premieres ſémences jettées dans ſon eſprit, & qui lui apprirent en même-tems la ſcience du monde.

Le jeune homme ſe ſentit de la vocation pour la Chirurgie; & comme il entendoit dire ſans-ceſſe que l'Anatomie en eſt la baſe, il s'enferma pour diſséquer des animaux ſans témoin, n'ayant d'autre Livre que la nature, ni d'autre Maître que ſon génie. Il auroit été bien faché que ſon Pere en eût été inſtruit, & celui-ci l'auroit peut-être été de paroître le ſoupçonner.

Mais bientôt la chambre du jeune homme devient trop étroite pour ſes projets; il met dans la confidence quelques uns des Eleves de ſon Pere, & ils font enſemble un Cours clandeſtin d'Anatomie. Le ſecret ſe trouva pour lors confié à trop de monde, pour n'être point trahi. Son Pere, qui fit ſemblant de l'apprendre, lui ſçut bon gré de ſes occupations furtives; & pour preſenter un nouveau champ à ſon émulation, il fit pour l'inſtruction de ſon Fils un cours d'Anatomie ſur un Cadavre humain.

Si-tôt que notre jeune Anatomiſte eut vû de près les merveilles de la ma-

chine dont ſon Pere lui développoit la ſtructure, il fut enflammé du deſir d'en connoître les reſſorts les plus déliés : il voulut en faire l'Analyſe lui-même, & il demanda avec la plus vive inſtance la permiſſion d'aller à l'Hôpital de la Charité, pour y faire des diſſections.

Son Pere y conſentit, & prévoyant bien que ſon Fils n'échapperoit pas à la Chirurgie, il exigea de lui qu'il partageroit ſon tems entre l'Anatomie & la Philoſophie. M. Petit prenoit volontiers des engagemens, en fait de ſcience ; il fut fidéle à ceux qu'il venoit de prendre, & à la fin de ſon Cours de Philoſophie il reçut le Bonnet de Maître ès Arts dans l'Univerſité de Paris en 1729.

M. Petit s'appliqua ſérieuſement à l'étude des hautes Sciences, telles que la Phyſique Expérimentale, la Géometrie, les Mécaniques ; & comme il ne connoiſſoit nulle ſorte de diſſipation, , il ne connoiſſoit non plus que deux endroits qu'il pût habiter avec plaiſir, ſon Cabinet & les Hôpitaux.

Je ne puis me rappeller ſans douleur ce que j'ai vû. J'étois ſouvent témoin de ſes diſſections à l'Hôpital de la Charité ; ſon ardeur pour l'Anato-

mie le rendoit indifférent ſur le choix des Cadavres ; & ce fut réellement dans l'exercice de la diſſection, qu'il contracta une maladie de la peau, qui fut pluſieurs années à ſe diſſiper, & qui prit une forme plus dangereuſe à meſure qu'elle diſparoiſſoit.

M. Petit poſſédant parfaitement les Auteurs, bien inſtruit dans l'Anatomie, en état d'en tenir Ecole s'il l'eût voulu, n'avoit plus à chercher qu'un Maître pour la pratique de notre Art. Quel avantage! Celui que pluſieurs Souverains ont honoré de leur confiance, & qui réunit les éloges du Compatriote & de l'Etranger, lui eſt donné par la nature ; il trouve dans ſon Pere le maître le plus zelé & l'ami le plus tendre ; c'eſt le nom que le Pere donnoit au Fils, & c'eſt ſur ce ton que dans des conférences familieres les ſecrets de l'Art furent dévoilés au jeune Eleve, ſans reſerve de la part de celui qui les dévoiloit.

Chaque jour manifeſte les progrès de M. Petit. On lui trouve de la ſagacité, des lumieres, un grand ſens ; les talens du Diſciple étonnent le Maître, & comme il eſt conduit avec prudence, on ne l'expoſe au public que parce

qu'on est sûr qu'il en méritera les regards. On le voit donc à côté de son Pere, compagnon de ses visites & de ses travaux ; & enfin il est reçû Maître Chirurgien en 1730.

Si-tôt qu'il fut Membre de notre Compagnie, il montra un zele aussi éclairé que vif pour l'honneur & les intérêts de la Chirurgie de Paris ; tout ce qui augmentoit l'honneur du Corps le pénétroit de joïe. Il prit véritablement part à l'établissement de l'Académie, & ne tarda pas à s'y distinguer. Il nous donna des réflexions sur les différentes méthodes de tailler, telle que les Litotomistes auroient pû croire qu'il en avoit fait sa principale occupation. Mais ce n'est pas en des matieres de pure Chirurgie que M. Petit déploya ses connoissances ; il avoit lieu de prétendre à l'Académie des Sciences ; & il étoit bien persuadé, qu'un Sçavant n'a plus rien à desirer quand il y est heureusement admis. Dans cette vûë, il se mit en état d'y être présenté avec confiance, & travailla à plusieurs Mémoires qui ne sont pas tout-à-fait achevés ; sur la vraie cause qui rend si difficile la Luxation de la Cuisse ; sur le Mécanisme de la Respiration, & sur l'usage des Muscles congénéres, trop simple-

ment regardés comme des parties destinées à fortifier les mêmes mouvemens. Plusieurs de ces sujets supposent des connoissances de la plus haute spéculation, & ne sont pas moins à la portée des Chirurgiens que des autres hommes, quoiqu'on ait vainement essayé de faire accroire au Public que le Sanctuaire des Lettres & des Sciences nous est fermé ; comme s'il falloit absolument porter un habit particulier, pour être déclaré Scavant.

Il auroit été bien difficile que le chemin que M. Petit avoit tenu pour son instruction, n'eût pas formé en lui le talent d'enseigner : disons mieux, où auroit-on pû trouver un Maître plus capable de donner de solides instructions, après avoir rempli si parfaitement la carriere d'un Eleve de la plus grande esperance? Aussi, fut-il nommé en 1732. à la place de Démonstrateur Royal, Substitut de son Pere.

Il se trouvoit chargé par ce nouvel Emploi d'expliquer aux Etudians en Chirurgie les principes de leur Art, & la Théorie des playes, des ulcéres, & des apostémes ; mais comme l'expérience est le ferme appui de cette Théorie, il resista aux instances que lui

faisoit son Pere de paroître en public. Il vouloit avoir pris dans l'observation les Leçons qu'il devoit donner aux autres ; & pour cet effet il demanda à être employé dans la derniere Guerre. Il fit la premiere Campagne en 1733, en qualité de Chirurgien Ayde-Major de l'Armée : il fut nommé Chirurgien Major l'année suivante, & fit les deux Campagnes de 1734, & 1735.

Un Chirurgien Major d'une Armée de cent mille hommes, n'ayant pas encore vingt-quatre ans, est une espéce de Phénomene capable d'exciter l'envie des Chirurgiens plus âgés, d'allarmer le Soldat, de surprendre tout le monde : mais nomme-t'on M. Petit le Fils ? L'envie se cache, le Soldat est rassuré, tout le monde applaudit au choix du Ministre.

M. Petit ayant profité de ce que la Chirurgie Militaire lui avoit appris, commença à mettre en ordre les idées vastes & lumineuses qu'il avoit sur plusieurs parties essentielles de la Chirurgie.

Il travailla à un grand Ouvrage sur les Epanchemens, où l'on trouve des observations singulieres, des vûës nouvelles, des conséquences justes. Tout

occupé de cette importante matiere, il voulut en lire lui-même une partie dans la Séance publique de l'année derniere, quoique très-incommodé, & dans un état qui faisoit peine à ses amis. Il continua de venir assidûment à nos Assemblées malgré sa maladie, & comme on lui représentoit la nécessité de rester chés lui & de ne songer qu'à sa santé, il répondit avec courage qu'il vouloit mourir à l'Académie. Nous l'y avons vû encore le six du mois d'Août, & il mourut le 19, n'ayant pas encore 28. ans accomplis.

Des mœurs douces, un commerce aimable, une parfaite égalité, faisoient son caractere ; il détestoit les conversations, où l'on perd le tems si précieux pour ceux qui sçavent l'employer, & il avoit l'Art de s'y dérober, sans blesser l'amour propre de ceux qui croyent qu'on leur a obligation quand on perd son tems en bonne compagnie : il avoit le secret d'allier deux choses, qui rarement vont ensemble dans la dispute, la fermeté, & la politesse.

Si on le considére du côté du cœur, combien de choses à dire ! C'étoit un Fils qui n'a jamais contristé ses Parens ; un Ami sincere, un Citoyen compatis-

ſant. Atteint de la maladie dont il eſt mort, & reſolu de ſouffrir une Opération douloureuſe qui ne devoit plus être retardée, il demanda en grace qu'elle fût differée de deux jours, afin de pouvoir ſecourir un homme qui avoit eu les cuiſſes écraſées par une charette.

M. Petit avoit l'abord un peu froid; mais ce n'étoit qu'un ménagement délicat, par rapport aux connoiſſances nouvelles qu'il ne faiſoit qu'avec diſcretion : c'eſt aſſez-là l'eſprit de ceux qui ne veulent qu'un petit nombre d'amis, mais auſſi qui ne leur manquent jamais.

M. Petit avoit beaucoup de juſteſſe dans le raiſonnement ; il obſervoit bien ; il mépriſoit les ſyſtémes. Il avoit étudié de façon, que l'Analyſe des Ouvrages qu'il avoit lûs ſur l'Anatomie, la Phyſique, la Géometrie, les Mecaniques, faite pour ſon uſage particulier, compoſe un Ouvrage ſur chaque matiere, qui ne ſeroit pas deſavoüé par les Maîtres.

Il projettoit un Traité d'Oſteologie & de Myologie avec de nouvelles Planches, par leſquelles il avoit deſſein de corriger des défauts auſquels des yeux délicats ne s'accoutument point, quoi-

qu'ils les voyent par tout. Il diſpoſoit ſérieuſement ſes matériaux pour faire le Cours public des principes, lorſque la mort nous l'a enlevé.

Il étoit déja notre Boerhaave pour la Théorie : il eût bien-tôt acquis la réputation d'un grand Praticien ; & parvenu au point de célébrité, auquel une heureuſe alliance des deux parties de notre Art le portoit, on n'eût point cherché hors de chés lui des comparaiſons pour le loüer. Le Fils n'auroit pu être un jour comparé qu'au Pere.

Après la lecture de ce Diſcours, qui fut extrémement goûté de l'Aſſemblée, M. Petit, Prevôt de S. Côme, Pere de celui qu'on venoit de loüer d'une maniere trop touchante, pour qu'il pût être préſent, & ne pas ſentir ſa playe ſe r'ouvrir, entra dans la Salle, & s'aſſit auprès du Préſident. Deux célébres Chirurgiens, MM. le Dran & Gerard, lurent chacun un Mémoire curieux, touchant deux maladies particulieres, traitées & guéries par leurs ſoins. Celui de M. Gerard contient l'Hiſtoire d'une playe au ventre, par laquelle ſortoit une grande partie de l'eſtomach ; & celui de M. le Dran, le détail d'une hydropiſie enkiſtée,

dont il entreprit la Cure radicale par l'ouverture du Kiſt, ou de la Bourſe.

Enſuite M. de la Peyronie fit lire un morceau d'un grand Ouvrage, auquel il veut bien accorder quelques momens de ſon loiſir ; c'eſt l'*Hiſtoire de la Chirurgie de Paris*. L'Auteur me parut y donner une haute idée de l'Art, & de ceux qui l'ont exercé, & une idée plus haute encore de ſon goût & de ſon zéle. Après cela, M. Petit fit part à l'Aſſemblée d'une nouvelle invention, dont il eſt l'Auteur, pour réunir le tendon d'Achille, lorſqu'il a été rompu.

Deſcription de la nouvelle Machine de M. Petit, pour réunir le Tendon d'Achille.

LA Machine, que M. Petit a inventée pour la réunion du Tendon d'Achille rompu ou coupé, eſt une génoüillere de cuir fort, à deux branches, dont une embraſſe la partie inférieure de la cuiſſe & l'autrela partie ſupérieure de la jambe. Le tout eſt arrêté par des couroyes & des boucles, de façon que la génoüillere ne peut bleſſer aucune partie, ni comprimer les gros vaiſſeaux. Au milieu de cette piéce & à ſa partie poſtérieure eſt fermement attachée une

plaque de cuivre, ſur le plan de laquelle s'élevent deux montans, qui ſervent à porter un treüil. Ce treüil ſe meut ſur ſon axe, au moyen d'une manivelle qu'on ajuſte quand il eſt néceſſaire ; il reçoit une couroye qui y eſt attachée, & qui ſe roule dans le treüil à meſure qu'on le tourne. Par l'autre bout, cette couroye eſt aſſujettie au talon d'une pantoufle, dans laquelle eſt le pied du Bleſſé !

Tout étant diſpoſé, à meſure que l'on tourne la manivelle dans le ſens convenable, on accourcit la couroye qui eſt attachée au talon de la pantoufle, on oblige le pied de s'étendre, & l'on approche les deux bouts du Tendon ſéparez l'un de l'autre. Il y a en même tems de quoi arrêter la Machine au point deſiré pour fixer l'extenſion à un dégré convenable.

Cette Machine a tous les avantages du bandage, que M. Petit a autrefois propoſé dans ſon Traité des maladies des Os, ſans en avoir les inconvéniens.

1°. Quoiqu'elle ſoit fort compoſée, quant à ſa conſtruction, elle eſt des plus ſimples quant à ſon uſage ; au lieu que le bandage, qui paroît ſi ſimple en lui-même, eſt fort compoſé quant à ſon

application. Le Chirurgien le plus novice peut aiſement employer la Machine, & il faut beaucoup d'art pour bien appliquer le bandage.

2°. La Machine ne comprime point les parties, comme font les tours de bande appliqués depuis le pied juſqu'au jarret.

3°. La poſition, dans laquelle on a mis la jambe & le pied par le moyen de la Machine, eſt, pour ainſi dire, invariable; au lieu que les tours de bande procurent une ſituation, qui devient inconſtante, ſuivant que la bande ſe lâche ou ſe reſſerre par l'humidité ou la ſéchereſſe.

4°. La Machine procure en même-tems l'extenſion du pied & la flexion de la jambe qui eſt également néceſſaire; & le bandage ne peut que rétenir le pied étendu.

5°. S'il ſurvient inflammation, il faut lever l'appareil & par conſéquent le bandage, pluſieurs fois le jour; au moyen de quoi on court riſque de changer la ſituation. La Machine laiſſe le talon & preſque toute la jambe à découvert; de ſorte qu'on y peut appliquer les rémedes néceſſaires, ſans rien changer à la Machine.

6°. Elle doit être d'une très-grande utilité dans les playes du Tendon d'Achile, qui a été quelquefois coupé tout-à-fait, & dont les habiles Praticiens ont rejetté la ſuture. Avec la Machine, on peut panſer la playe auſſi ſouvent qu'il eſt néceſſaire, & conſerver toujours les parties dans une ſituation propre à la réunion.

Je ne dois pas oublier de vous dire qu'à l'ouverture de cette Séance, M. Morand Sécretaire lut ce qui ſuit.

Extrait des Regiſtres de l'Académie.

» L'Académie aſſemblée en 1736.
» pour juger le prix, ayant trou-
» vé que ceux qui avoient répondu a-
» vec ſuccès à la premiere partie de
» la Propoſition ſur *le caractere diſtinctif*
» *des Playes par armes à feu*, avoient trop
» legérement traité la ſeconde, ſur *le*
» *traitement qui leur convient*, a propoſé
» de nouveau le même ſujet pour l'an-
» née derniere 1737. avec un prix dou-
» ble, c'eſt-à-dire deux Médailles d'or,
» chacune de la valeur de deux cens
» livres, ou une Médaille & la valeur
» de l'autre, au choix de l'Auteur.
» L'Académie déclare aujourd'hui que

» le prix eſt ajugé au Mémoire, N°. 14.
» dont la deviſe eſt : *Uſquequò* ? & que
» l'Auteur eſt M. LE CAT, Maître Chi-
» rurgien, & Chirurgien de l'Hôtel-
» Dieu de Roüen.

» Le mot que M. le Cat a pris pour
» ſa deviſe, porte naturellement à croi-
» re qu'il avoit travaillé à cette ma-
» tiere en 1735. & que ſans ſe dé-
» courager, il s'eſt donné de nouveaux
» ſoins pour mériter le prix double
» qu'il vient de remporter.

» M. le Cat a eu le premier *acceſſit* en
» 1732, & ayant gagné les prix de
» 1733, 1734 & 1737. l'Académie eſt
» obligée de lui faire la queſtion, *Uſ-
» quequò* ? juſqu'à quand M. le Cat ga-
» gnera-t'il les prix qu'elle propoſe ?

» Les régles de l'équité nous font
» preſſentir ſa déciſion, & nous enga-
» gent à le prier de ne plus entrer en
» lice. C'eſt un nouveau triomphe que
» l'Académie eſt obligée de lui décer-
» ner, pour ne point décourager ceux
» qui travaillent. Il eſt tems qu'un Con-
» current auſſi redoutable ſe repoſe
» ſur ſes Lauriers.

Cet Extrait ayant été envoyé par l'Académie à M. de PONT CARRE', premier Préſident du Parlement de

Normandie, ce grand Magiſtrat, ſenſible à tout ce qui honore la Ville de Roüen, où il eſt lui-même ſi honoré & ſi aimé, s'eſt fait un plaiſir d'annoncer à M. le Cat la victoire qu'il venoit de remporter, & de le couronner, pour ainſi dire, de ſes mains. Il a enſuite ordonné que l'extrait, que vous venez de lire, fût imprimé, avec l'apoſtille ſuivante.

» *Le bien public, l'honneur de la Chirurgie, & en particulier de la Chirurgie de Roüen, le progrès de la Taille latérale à laquelle toutes les Académies s'intéreſſent, & que M. le Cat a perfectionnée, nous engagent à ajouter ici que le même M. le Cat a taillé il y a un mois neuf Perſonnes, qui ſe portent actuellement très-bien; qu'il a eu un pareil ſuccès l'année précedente; qu'enfin de ſept Printems qu'il a taillé dans cette Province, il y en a eu cinq dans leſquels il ne lui eſt mort aucun ſujet.*

M. de la Mettrie, Docteur en Médecine, vient de publier la Traduction Françoiſe des *Aphoriſmes* de M. Boerhaave.* Il a ſuivi la cinquiéme &

Aphoriſmes de M. Boerhaave, traduits en François.

* Cet Ouvrage qui eſt imprimé à Rennes chés la veuve Garnier, ſe vend à Paris chés Briaſſon, à la Science, & Huart, à la Juſtice, ruë S. Jacque, *in-8°*. 508. pages.

derniere Edition de Leyde, qui est fort augmentée, & qui n'a point encore été imprimée à Paris.* C'est l'usage ordinaire des Traducteurs de consacrer une ample Préface aux loüanges de l'Ouvrage & de l'Auteur. Cependant M. de la M. ne dit pas un mot, ni de l'un, ni de l'autre. Qu'eût-il pu ajoûter en effet à l'idée du public ? M. Boerhaave passe pour un des plus grands Medecins de l'Europe, & le Livre dont il s'agit, de l'aveu de tous les connoisseurs, est un Ouvrage parfait en son genre. Un Livre dont il y a eû tant d'éditions, sur-tout chés les Etrangers, un Livre si utile à tous les Praticiens, qu'on explique dans les principales Universités de l'Europe, qui contient les Loix de l'Art, & en fixe les Principes, un Livre, en un mot, aussi généralement estimé, n'avoit besoin d'aucune recommandation: Et je me contenterois moi-même d'annoncer simplement la Traduction Françoise qui vient de paroître, si je n'écrivois que pour les sçavans Medécins & Chirurgiens. Mais comme j'écris pour tout le monde, je vais essayer d'en donner une legere idée.

* Cavelier, Libraire de Paris a imprimé toutes les œuvres Latines de M. Boerhaave, & en particulier les *Aphorismes*, dont il a débité jusqu'ici quatre Editions.

On peut diviſer cet Ouvrage en trois parties, qui ſont à peu près de la même étenduë. L'Auteur traite dans la premiere des principales maladies Chirurgicales, comme des *Playes*, des *Contuſions*, des *Fractures*, des *Luxations*, des *Maladies des Os*, de *l'Inflammation*, des *Abcès*, des *Fiſtules*, de la *Gangrenne*, du *Sphacéle*, des *Brûlures*, du *Schirre*, du *Cancer* &c. C'eſt ſur la Chirurgie que M. Boerhaave fonde toute ſa Medecine, perſuadé, comme il le dit lui-même, (*pag.* 557.) que les maux internes ſont analogues aux externes, & qu'ainſi on ne peut guérir les uns, ſans être auparavant au fait des autres. *Interna externis reipsâ congruere; Chirurgicos primò pertractandos, nec aliter ordinati quid, vel veri, in praxi medicâ, fieri poſſe, aut doceri.*

Comme le Corps humain, dont la Medécine a pour objet de conſerver la ſanté, n'eſt qu'un compoſé de ſolides & de fluides, l'Auteur commence par examiner les maladies des uns & des autres. Selon lui, les ſolides ſont trop lâches ou trop ſerrés, & les fluides trop épais ou trop diſſous, viſqueux, acides, ou alcalins; de ſorte que ſi les fibres qui compoſent nos vaiſſeaux ſont trop lâches ou trop foibles, l'indica-

tion qui se présente naturellement, est de les resserrer & de les raffermir. Si elles sont trop fortes, trop solides, trop roides, ou trop élastiques, il faut les relâcher; & pour cet effet M. B. propose à chaque article des Remédes simples dont la vertu, qui seroit aisée à expliquer, est fondée sur l'expérience qu'on en fait tous les jours dans la bonne pratique. Il en est ainsi de toutes les maladies des Humeurs. Sont-elles trop épaisses? il sçait les attenuer. Sont-elles trop fluides? il leur donne de la consistance. Après ces maladies simples, il passe à l'Obstruction, qu'il explique d'une façon mécanique, en proposant des Remedes propres à chaque espéce. Il finit cette premiere partie, qui est la base fondamentale de toutes les autres, par cet excellent Traité de Chirurgie dont nous venons de parler.

La seconde est consacrée aux maladies aiguës. On y trouve un Traité complet de toutes les fiévres, & de tous les accidens qui les accompagnent, comme le *froid*, le *tremblement*, l'*anxiété*, la *soif*, les *nausées*, les *rôts*, les *vents*, le *vomissement*, la *foiblesse*, la *chaleur*, le *délire*, l'*assoupissement*, la *veille*, les *convulsions*, les *sueurs*, la *diarrhée*, les *pustules*, &c.

La *Phrénesie*, la *Squinancie*, la *Peri-*

pneumonie, la *Pleurésie*, les *Aphtes*, la *Nephrétique*, diverses inflammations des Visceres, l'*Apoplexie*, la *Catalepsie* &c. terminent cette seconde partie.

La troisiéme a pour objet les maux Chroniques; la *Paralysie*, l'*Epilepsie*, la *Mélancolie*, la *Manie*, la *Rage*, le *Scorbut*, la *Cachexie*, l'*Empyeme*, la *Phtisie*, l'*Hydropisie*, la *Goute*, les maladies des filles, des femmes, des enfans, (& parmi ces dernieres on comprend la *petite Verole*,) les *Maladies Epidemiques*, la *Pierre*, le *mal Vénerien*, le *Rachitis*, les *Rhumatismes*. Toutes ces maladies sont clairement développées, & les Connoisseurs assurent que ces trois Parties ensemble forment le meilleur Cours de Medécine pratique que nous ayons.

Pour ce qui regarde le Traducteur, dont on connoît d'ailleurs le sçavoir & les lumieres, il a dû avoir moins de peine qu'un autre à réussir dans ce travail, puisqu'il a été le Disciple de M. Boerhaave à Leyde, & qu'il a eu l'avantage de consulter ce célébre Docteur sur les endroits difficiles de ses Ouvrages, & particuliérement de celui-ci. Il seroit a souhaiter qu'il eût accompagné sa Traduction de quelques notes; d'autant plus que M. Boerhaave en in-

dique lui-même la néceſſité dans ſa Préface. M. de la Mettrie ne nous communiqueroit que ce qu'il a recüeilli de la bouche même de ſon Maître, & ce ne ſeroit pas, à l'exemple de quelques Medécins, faire au Public un preſent de Pandore.

Nous apprenons avec douleur que M. Boerhaave eſt très-dangereuſement malade. S'il nous étoit enlevé, quelle perte pour la Ville de Leyde, & pour tous ces jeunes Etudians, qui y accourent en foule afin d'y profiter de ſes ſçavantes Leçons. Quelle perte, pour tous ceux qui s'intéreſſent aux progrès de l'Art dont il eſt le *Réformateur*, pour me ſervir de l'expreſſion de M. Senac. Quelle perte pour l'humanité en général, & en particulier pour tous ceux qui s'appliquent à la Medécine & à la Chirurgie ! On ſçait que ce célébre Medécin a toujours fait grand cas de ceux qui ſe diſtinguent dans ces deux Arts ; il n'a jamais ſongé à élever la gloire de l'un ſur les débris de l'autre ; & il a toujours été perſuadé que ce que la Medécine peut avoir de certitude, elle l'empruntoit de la Chirurgie, *Aph.* 557.

L'amour de la juſtice & de la vérité nous oblige d'inſerer ici une Lettre

modeſte & polie, que nous a écrit M. l'Abbé Goujet Chanoine de S. Jacque de l'Hôpital, au ſujet d'une remarque que nous avons faite dans la Lettre 187. pp. 152 & 153.

LETTRE de M. l'Abbé GOUJET.

VOus dites, Meſſieurs, dans la Lettre 187. des *Obſervations*, que j'ai pris de l'*Hiſtoire d'Evreux* du Sieur le Braſſeur, ce que je dis de l'état áncien de quelques Egliſes Collégiales. Je ne ſçai ſi vous me croirés ſur ma parole: mais je puis vous proteſter que je n'ai pas même conſulté cet Ouvrage, lorſque j'ai travaillé à ma Diſſertation; &, ſans votre Remarque, j'ignorerois encore que l'on y trouve la conjecture que j'ai haſardée. Vous la trouverés dans le *Traité des Ecoles Epiſcopales* de Claude Joly: c'eſt-là où je l'ai lûë. J'en pris occaſion de faire ſur ce point de legeres recherches, qui ne m'apprirent preſque rien de plus: & je ne haſardai ma conjecture, ou ſi vous voulez, celle de M. Joly, que pour faire naître le deſir à des perſonnes plus habiles que moi, d'approfondir ce point d'antiquité. M. l'Abbé le Bœuf, par exemple, pourroit nous donner ſur cela des éclairciſſemens utiles, & dignes de ſa profonde érudition.

A l'égard de ce que j'ai dit ſur les *Capitulaires*, ſi je n'ai été que l'écho de M. Salmon, il faut avoüer que ma mémoire m'a bien ſervi. J'ai lû en effet le *Traité de l'Etude des Conciles*, avec d'autant plus d'attention, que l'Auteur, avec qui j'étois lié, m'avoit prié de lui communiquer les Remarques que je pourois faire ſur ſon Ouvrage. Mais lorſque j'ai travaillé à ma Diſſertation, je ne me ſouviens point d'avoir lû ce Traité. Je me contentai de relire la ſçavante Préface de M. Baluze ſur les Capitulaires, le Traité de l'*Inſtitution au Droit Ecléſiaſtique* par M. Fleuri, & l'*Hiſtoire du Droit Canon* par M. Brunet, Avocat au Parlement de Paris. Voilà où ſe bornerent mes recherches & mes lectures par rapport à ce point, ſur lequel le Traité *de Miſſis Dominicis* de M. de Roye m'avoit donné quelques lumieres. Vous voyez, Meſſieurs, que je vous parle avec franchiſe. Je ſouhaite que vous ſoyez auſſi contents de mon ingénuité, que je ſuis rejoüi de trouver cette nouvelle occaſion de vous aſſurer que je ſuis ſincerement &c.

Je ſuis, &c. *ce* 21. *Juin* 1738.

A PARIS chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.